



PLAN D'ACTION

SCATP

Travaux Publics - canalisations et VRD

Date	Risque traité	Objet	Responsable de l'action	Délai de mise en œuvre	Date de réalisation
20/02/2020	Manutentions manuelles	<i>Réflexion sur l'achat de charriot de transport des pièces</i>	T. PESIN	31/12/2021	
20/02/2020	Heurt avec engin	Mise en place de causeries sécurité régulières alimentées à l'aide de D-clic	T. PESIN	31/12/2020	
20/02/2020	Méconnaissance des risques généraux	Mise en place du suivi des habilitations du personnel sur Prevention BTP	T. PESIN	31/12/2020	14/04/2020
20/02/2020	Méconnaissance des risques généraux	Mise en place d'un livret sécurité pour accueil sur chantier	T. PESIN	31/12/2020	25/06/2020
20/02/2020	Méconnaissance des risques généraux	Formaliser les remontées d'incidents et presque-accidents sur chantier	R. TEGMOUSS/ T. PESIN	31/12/2020	
20/02/2020	Utilisation de la découpeuse thermique	Formalisation d'un mode opératoire pour découpeuse thermique et présentation aux salariés	T. PESIN	31/12/2020	
20/02/2020	Utilisation de produits dangereux	Recensement des produits dangereux utilisés et distribution au responsable d'équipe des FDS associées	R. TEGMOUSS/ T. PESIN	31/12/2021	
20/02/2020	rupture des appareils de levage	Recensement et suivi du matériel de levage - pour suivi des contrôles périodiques	R. TEGMOUSS/ T. PESIN	31/12/2020	
14/04/2020	COVID 19	Définitions et mise en place des mesures de protection vis-à-vis du COVID 19	R. TEGMOUSS/ T. PESIN	14/04/2020	14/04/2020
15/07/2020	Méconnaissance des risques généraux	Réaliser l'accueil de tous les salariés	T. PESIN	31/12/2020	18/09/2020

Remarques

Le 20/09/2020 - Avec la chargeu

Application choisie Risk Reporter



**EVALUATION
DES RISQUES**

SCATP
Travaux Publics - canalisations et VRD

SUIVI DES MISES A JOUR

Date	Présents	Motif de la mise à jour
10/09/2019	T. PESIN	Etablissement du document
20/02/2020	T. PESIN - M. COMTE (OPPBTP)	corrections - ajouts
20/09/2020	T. PESIN	corrections - ajouts

SCATP

Travaux Publics - canalisations et VRD

Date de dernière mise à jour : 10-sept-19

METHODOLOGIE

1 - La fréquence évalue la probabilité d'apparition d'un accident (= fréquence d'exposition au risque)

<i>Exposition Annuelle</i>	<i>Pas de risque imaginable</i>	1	
<i>Exposition Mensuelle</i>	<i>Faible probabilité de risque</i>	2	
<i>Exposition Hebdomadaire</i>	<i>Probabilité de risque modéré</i>	3	
<i>Exposition Journalière</i>	<i>Probabilité de risque élevé</i>	4	
<i>Exposition Permanente</i>	<i>Risque permanent</i>	5	

2 - La gravité évalue les conséquences subies par l'homme suite à l'apparition d'un accident

<i>Très faible</i>	<i>Pas de soins et/ou Soins internes</i>	1	<i>Hématomes légers, Petites coupures, ecchymoses, brûlures</i>
<i>Faible</i>	<i>Soins externes</i>	2	<i>Sutures, ecchymoses</i>
<i>Moyenne</i>	<i>Interruption de l'activité sans IPP</i>	3	<i>Foulures, entorses, traumatismes, fractures simples</i>
<i>Elevée</i>	<i>Interruption de l'activité avec IPP<10</i>	4	<i>Séquelles définitives, amputations, brûlures profondes</i>
<i>Très élevée</i>	<i>Accidents avec IPP>10 ou mortel</i>	5	<i>Invalidité importante, décès</i>

3 - La maîtrise du risque est définie par le système préventif et de détection

<i>Dispositif empêchant toute rencontre entre l'homme et le danger</i>	5	<i>Protection fixe et permanente</i>
<i>Risque présent avec des signes plus ou moins évidents</i>	4	<i>Zone à risque connu engendrant des précautions particulières</i>
<i>Procédure précisant la conduite à tenir à proximité du risque</i>	3	<i>Mode opératoire, consigne de travail, règle de l'art</i>
<i>Risque existant avec des signes plus ou moins perceptibles</i>	2	<i>Situation anormale détectée d'une manière visuelle ou auditive</i>
<i>Risque indétectable</i>	1	<i>Incident mécanique ou mauvaise manipulation</i>

Niveau de risque = taux de fréquence (TF) X taux de gravité (TG)

Risque Résiduel = Niveau de Risque / Maîtrise

Code couleur : Pour hiérarchiser rapidement les risques, un code couleur a été mis en place, suivant la valeur du niveau de risque ou du risque résiduel.

A noter : si la gravité est très élevée (TG = 5), le risque est automatiquement coloré en rouge, quelque soit la valeur du niveau de risque)

> 12
Entre 8 et 12
Entre 5 et 7
< 5

EVALUATION DES RISQUES

SCATP

Travaux Publics - canalisations et VRD

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation			Mesures de prévention				Bilan	
		N°	Description	Fréquence	Gravité	Niveau de risque	Mesures techniques	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel
Tâches générales												
1	Toutes tâches	1.1	Contamination par virus de la grippe A	1	3	3		Appliquer le Plan de Continuité de l'Activité	Information du personnel - Affichage Port des EP		3	1
		1.2	Troubles du comportement dus à la consommation de produits psychotropes	2	5	10		Prise de poste	Sensibilisation des salariés		3	3
		1.3	Risques psychosociaux	2	2	4		Entretiens annuels - visites médicales			3	1
		1.4	Méconnaissance des risques généraux de l'activité (notamment pour les nouveaux arrivants et intérimaires)	5	5	25		Présentation du chantier et des risques formalisée sur fiche d'accueil pour les nouveaux arrivés (intérimaires, personnel inexpérimenté)		affichage sécurité	4	6
		1.5	Contamination par virus COVID19	3	3	9		Appliquer le plan "mesures de sécurité pour la reprise des chantiers COVID 19"	Information du personnel - Affichage Port des EP	plan "mesure de sécurité pour la reprise des chantiers COVID 19"	3	3
2	Utilisation de produits étiquetés dangereux	2.1	Risques chimiques liée à ces produits	4	4	16	Utilisation de cuves à carburants équipées de pompe et pistolet	Consignes spécifiques d'après les fiches de données de sécurité	Sensibilisation des salariés Port des E.P.I. adaptés		3	5
3	Travaux lors de fortes chaleurs	3.1	Malaise	1	3	3		Démarche "prise de poste" avant le démarrage du travail chaque jour. Aménagement horaires travail Diminuer la charge physique des postures pénibles	Information du personnel sur les risques		3	1
4	Travaux près de zones boisées ou broussailleuses	4.1	Morsures de tiques et conséquences associées	1	3	3		Consignes spécifiques : Port de vêtements longs, de couleur claire et de guêtres. Recouvrir les parties découvertes du corps (nuque) de produits cosmétiques gras (crème solaire). S'inspecter le corps en fin de journée.	Information du personnel		3	1
5	Découverte d'oiseaux, cygnes ou canards morts sur le chantier	5.1	Grippe aviaire	1	4	4		Consignes spécifiques : Ne pas toucher les animaux morts. Appeler la mairie et la gendarmerie (ou la police)	Information du personnel		3	1
6	Gestion d'un blessé	6.1	Aggravation accident	5	2	10		Présence d'au moins un STT sur chaque lieu de travail Présence de trousse de secours Procédure de maintien dans l'emploi des victimes d'accidents (postes aménagés)	Formation SST pour le personnel volontaire Affichage des numéros d'urgence		4	3
Bureaux												
7	Incendie	7.1	Incendie	1	3	3	Mise en place d'extincteurs	Vérification annuelle extincteurs			4	1
8	Installation électrique	8.1	Electrocution - Electrisation	1	5	5		Vérification annuelle par un organisme agréé			3	2
9	Air climatisé pollué	9.1	Maladie du aux microbes, virus, etc.	3	3	9		Contrôle annuel des gaines de ventilation			3	3
10	Archivage / Rangement	10.1	Chute des boîtes en hauteur	3	2	6	Utilisation de rayonnages fixes	Vérification du rangement			4	2
11	Travaux position assise continue	11.1	Douleurs dorsales	3	4	12		Possibilité de se lever régulièrement	Sensibilisation		2	6
		12.1	Chute du personnel	5	3	15		Vérification du rangement	Sensibilisation		3	5
12	Circulation	12.2	Conduite de véhicules sur voie publique - Parking	5	3	15	Véhicules équipés de radar ou de caméra de recul	Vérification des permis de conduire en fonction des spécificités des véhicules de la société, Suivi de la maintenance des véhicules de la société			4	4

N°	Mode opératoire	N°	Risque			Mesures de prévention				Bilan		
			Description	Fréquence	Gravité	Niveau de risque	Mesures techniques	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel
Atelier - Dépôt												
14	Travaux divers à l'aide d'engins (balayage, transport de charges, etc.)	14.1	Mauvaise manipulation ou glissement de l'engin	2	4	8		Personnel titulaire de CACES (conformes à la R372), Autorisation de conduite			3	3
15	Manutentions manuelles	15.1	Douleurs dorsales	4	3	12		Favoriser les engins de levage à la manutention	Sensibilisation à la répartition des charges (port à 2)		3	4
		15.2	Coupures avec le matériel	4	2	8		Vérification de l'état du matériel avant manutention	Port des gants		2	4
16	Chargement et déchargement de camions	16.1	Ecrasement du personnel évoluant autour du camion	4	5	20	Camions équipés de caméras et bip de recul		Port du gilet de visualisation		4	5
		16.2	Chute du personnel lors du déchargement et du stockage	4	4	16		Echelle d'accès pour monter dans le camion			3	5
		16.3	Ecrasement liée au stockage par défaut de calage	3	4	12		Eviter les sols meubles, assurer un calage efficace			3	4
17	Travaux d'atelier (meulage, soudure, etc.)	17.1	Coupures	4	3	12			Port de gants		3	4
		17.2	Brûlures	4	3	12		Position du compagnon lors d'une découpe ou d'un ajustement	Port de gants, d'un tablier de cuir et d'un masque de soudure adapté		3	4
		17.3	Coups avec les outils	4	3	12			Port de vêtement de travail, de chaussures ou de bottes de sécurité et de gants		2	6
		17.4	Nuisances sonores	4	4	16			Protection auditive (casque ou bouchons)		4	4
		17.5	Projection et poussière	4	2	8			Port de lunettes masque		3	3
18	Gestion des stocks	18.1	Chute au sol des matériaux	3	3	9			Port de chaussures de sécurité		3	3
		18.2	Chute du personnel	2	1	2		Aucun entreposage de matériel dans les allées de circulation, Entretien de l'état des sols			2	1
20	Entretien des véhicules et engins	20.1	Ecrasement	3	5	15	Utilisation de chandelles métalliques				3	5
22	Soudure	22.1	Brûlures	4	4	16			Port des gants, tablier de soudure et casque de soudure		3	5
		22.2	Projections	4	3	12			Port des gants, tablier de soudure et casque de soudure		3	4
		22.3	Explosion	4	5	20		Vérification du matériel et changement régulier des flexibles des bouteilles	Enlever tout ce qui est inflammable à proximité		3	7
23	Stockage	23.1	Basculement d'éléments	4	4	16	Stocker le matériel sur terrain plat Stocker les éléments préfabriqués à plat				3	5

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation		Mesures techniques	Mesures de prévention				Bilan		
		N°	Description	Fréquence	Gravité		Niveau de risque	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maitrise	Risque résiduel	
Chantiers													
24	Trajets, déplacements et circulations	24.1	Risques liés à la circulation du personnel - trajet	5	3	15	Véhicules récents utilisant les dernières technologies ; notamment équipés de caméra ou d'avertisseur sonore de recul à partir de 6T (pas sur la chargeuse ni sur la 2T6)		Sensibilisation du personnel quant au risque routier			3	5
		24.2	Risques liés à la circulation des usagers et du personnel sur chantier	5	3	15	Véhicules équipés de gyrophare et de caméra ou d'avertisseur sonore de recul		Personnel portant un gilet de visualisation Mise à disposition des responsables d'équipe des fiches "Signalisation Temporaire de chantier"			3	5
		24.3	Travailleur isolé	3	5	15		Pas de travailleur isolé sauf accord				3	5
		24.4	Chute de plain pied	4	3	12		Rangement de chantier, Plan de circulation si nécessaire				3	4
		24.5	Décrochage d'un attelage	3	4	12		Contrôle des organes de fixation		sensibilisation chauffeur		3	4
		24.6	Chute du personnel lors de l'accès à l'engin ou au camion	4	3	12		Espace suffisant pour un accès dans une bonne posture		Utilisation du marche pied - sensibilisation accroche 3 points Echelle d'accès pour monter dans le camion		3	4
		24.6	Ecrasement en cas d'accident	5	5	25	Equipement d'avertisseur de non-port de ceinture de sécurité des camions		FCO pour chauffeur PL			4	6
25	Amenée de matériels et matériaux par camion	25.1	Risques liés à l'utilisation du bras de levage des bennes amplioroll	5	5	25		Contrôle semestriel du bras. Consignes de contrôle visuel régulier de l'état des équipements par le chauffeur. Interventions effectuées uniquement par des spécialistes.	Sensibilisation du personnel au risque lié à la manutention des bennes			4	6
		25.2	Renversement / Basculement de la benne lors de son chargement/ déchargement	5	5	25		Respecter la charge maxi du camion	Ne pas travailler benne levée en avançant (ex : deversement des enrobés par trappe charbonnière en avançant)			4	6
		25.3	Ecrasement du personnel évoluant autour du camion	5	5	25	Klaxon de recul sur les engins et gyrophare - Camion de l'entreprise et camions en location équipés de caméras de recul		Port du gilet de visualisation - sensibilisation du personnel			4	6
		25.4	Chute camion dans la fouille	5	3	15		Pas de livraison en dehors des heures de travail	Sensibilisation du personnel au guidage des camions. Formation FCOS des chauffeurs.			4	4
		25.5	Accrochage de ligne aérienne	5	3	15		Visite de site et prise en compte des lignes aérienne pour la détermination des zones de stockage, Etablissement de DICT avant travaux, Utilisation d'un chef de manœuvre	formation AIPR - causerie sécurité sur le thème			4	4
26	Installation de chantier et stockage	26.1	Risque électrique (raccordement base vie)	3	4	12		sous traité - vérification par personnel habilité BR				4	3
		26.2	Risque à l'empilage/stockage des matières premières	4	3	12		Eviter les sols meubles, assurer un calage efficace				3	4

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation		Mesures de prévention				Bilan		
		N°	Description	Fréquence	Gravité	Niveau de risque	Mesures techniques	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel
27	Découpe d'enrobés ou de béton et démolition de chaussée	27.1	Projection de matériaux et de poussière sur le personnel	3	2	6	Utilisation de matériel avec aspiration à la source des poussières et/ ou méthode à l'humide		Port des EPI, notamment lunettes masque FFP3		4	2
		27.2	Heurt de la découpeuse ou de la machine sur le personnel	3	4	12			Port des EPI - sensibilisation à l'utilisation de la découpeuse		4	3
		27.3	Nuisances sonores	4	3	12			Protection auditive (casque ou bouchons ou protections moulées) - utilisation du charriot pour tronçonneuse		4	3
28	Levage et Manutentions	28.1	Ecrasement lié à la manutention mécanique (basculement charge, rupture élément de levage, etc.)	5	5	25		Réception des engins en location, Contrôle semestriel des Engins par un organisme agréé, Contrôler les matériels de levage (crochets, fourches à palettes, élingues, ...), Personnel titulaire de CACES (conformes à la R372 ou R390), Autorisation de conduite Balisage des zones d'évolution. Désigner un élingueur confirmé Utilisation d'un chef de manœuvre	Sensibilisation et explications des modalités de réception du matériel de location aux responsables d'équipes		4	6
		28.2	Heurt ou écrasement consécutif à l'évolution du personnel autour des engins	4	5	20	Engins équipés d'une caméra arrière et une latérale en cas d'angle mort sur le côté	Contrôle semestriel des Engins par un organisme agréé, Contrôler les matériels de levage (crochets, fourches à palettes, élingues, ...), Personnel titulaire de CACES (conformes à la R372 et R390), Autorisation de conduite,	Sensibilisation et explications des modalités de réception du matériel de location		4	5
		28.3	Risque douleurs dorsales lors des manutentions manuelles	4	4	16	Utilisation d'engins de levage pour la manutention - Utilisation de rack de stockage de barrières		Sensibilisation du personnel aux gestes et postures		4	4
		28.4	Risque de coupures avec les panneaux	4	2	8		Vérification de l'état des panneaux avant manutention	Port des gants		4	2
		28.5	Risque de vibration du corps entier lors de conduite de véhicules et engins	4	3	12	A l'achat, il est privilégié les matériels les moins émissifs en terme de vibrations		Sensibilisation du personnel		3	4
		28.6	Risque d'écrasement de la main lors de la manipulation des feux tricolores	4	2	8			Port des gants		3	3
		28.7	Risque d'écrasement de la main lors de la manipulation des tampons de voirie	4	4	16			Port des gants de manutention - sensibilisation du personnel		3	5
		28.8	Risque d'écrasement des pieds et/ou mains lors de la manipulation de fournitures/matériel	4	2	8			Port de chaussures de sécurité et de gants de manutention - sensibilisation du personnel et des fournisseurs au conditionnement des fournitures de chantier		3	3
29	Utilisation du camion aspirateur	29.1	Nuisances sonores	5	4	20			Port de protections auditives		4	5
		29.2	Risque de projections lors du soufflage	5	4	20			Port de gants et de lunettes masque ou visière		4	5
		29.3	Risque de heurt de personnel lors du recul du camion	5	4	20	Location de véhicule équipé de caméra arrière		Port de vêtements haute visibilité - causerie sécurité		4	5
30	Epuisement de fouille	30.2	Electrisation / électrocution lors du raccordement électrique des pompes	2	3	6		Vérification visuelle des boîtiers, coffrets et connexions électriques; Formation H0B0 du personnel intervenant		4	2	

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation		Mesures de prévention				Bilan		
		N°	Description	Fréquence	Gravité	Niveau de risque	Mesures techniques	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel
31	Découpe de tuyaux	31.1	Projection et poussière lors de la découpe d'ajustement à la carotteuse ou à la tronçonneuse	5	3	15			port du casque ou de la casquette de sécurité ou de la casquette de sécurité et de lunettes masque		4	4
		31.2	Nuisance sonores	5	3	15			Protection auditive (casque ou bouchons)		4	4
		31.3	Coupage avec la tronçonneuse	5	3	15	Utilisation de machines conformes - Utilisation de meuleuses sur batterie pour le chanfrein ou la découpe en zone étroite ou confinée	Aménagement d'une zone pour la découpe - Calage du tuyau - Respect des consignes d'utilisation des découpeuses thermiques	Port de gants et des lunettes de sécurité		4	4
32	Terrassements manuels	32.1	Projection de matériaux	4	3	12			Port des EPI		4	3
		32.2	Douleurs dorsales	4	3	12			Sensibilisation au port de charges		3	4
		32.3	Coups avec l'outil de terrassement (pioche, barre à mine...)	4	3	12			Port des EPI		3	4
33	Terrassements mécaniques	33.1	Projection ou chutes de matériaux de déblais	5	3	15	Protection cabine du conducteur d'engins	Faire dépasser le blindage de la tranchée	Sensibilisation du personnel aux risques liés au rayon de giration de l'engin port du casque ou de la casquette de sécurité ou de la casquette de sécurité		4	4
		33.2	Heurt consécutif à l'évolution du personnel autour des engins de terrassement	5	5	25	Engins équipés d'une caméra arrière et une latérale en cas d'angle mort sur le côté. Klaxon de recul sur les engins et gyrophare	Consignes de prévention lors de la prise en main des engins	Sensibilisation du personnel aux risques liés à la rotation de l'engin. Information du personnel sur la non coupure des commandes de certaines machines lorsque la console est relevée. Port du gilet de visualisation		4	6
		33.3	Accident du à l'évolution des camions autour des engins de terrassement	5	5	25	Klaxon de recul sur les engins et gyrophare	Chef de manoeuvre pour les opérations délicates			4	6
		33.4	Eboulement lors de l'exécution de tranchées (en particuliers au droit des réseaux existants)	5	5	25	Utilisation de blindage type caisson (léger ou lourd). Utilisation de système guide-palfeuilles ou guide palplanches Utilisation de blindage palfeuilles manportables pour les faibles profondeurs	Examen du sol en place et mise en place d'un blindage ou talutage si nécessaire (obligatoirement à partir d'une profondeur d'1m30) - à l'appréciation du responsable d'équipe à moins de 1,30m de profondeur	sensibilisation du personnel à l'utilisation des blindages - pas de stockage en bordure de tranchée		4	6
		33.5	Nuisances sonores	5	2	10			Protections auditives		4	3
		33.6	Découverte de sols pollués	1	2	2		Consigne particulière liée au chantier			3	1
		33.7	Découverte d'engins explosifs	1	5	5		Consigne particulière liée au chantier Sondages préalable si fortes présomption par service Utilisation sur sol stable ou appuis stabilisés, Connaître les pentes admissibles par les engins,	Sensibilisation et explications des modalités de réception du matériel de location aux		2	3
		33.8	Glissement ou renversement de l'engin	1	5	5		Visite de site et prise en compte de la présence de lignes aérienne dans le déroulement des travaux, Etablissement de DICT , Chef de manoeuvre pour les opérations délicates			3	2
		33.9	Accrochage ligne électrique aérienne	3	5	15		Renseignement auprès du gestionnaire de voirie, Visite des avoisinants Etablissement de DICT ,			3	5
		33.10	Effondrement de cave, souterrain...	1	5	5		Tracé des réseaux en fonction des récépissés et des coffrets, regards, chambres existantes, Réalisation de sondages.	formation AIPR - causerie sécurité sur le thème		4	6
		33.11	Accrochage d'un réseau enterré	5	5	25	Utilisation de détecteurs de réseaux	Réglage du siège	Sensibilisation des conducteurs d'engins et de véhicules		4	4
		33.12	Risque de vibration du corps entier lors de conduite de véhicules et engins	5	3	15	Renouvellement fréquent, surveillance et entretien du parc matériel - choix du matériel le moins émissif en terme de vibration				4	4
34	Accès au fond de fouille	34.1	Chute des engins évoluant à proximité de la fouille	5	5	25		Balisage des fouilles, Personnel titulaire de CACES (conformes à la R372).			4	6
		34.2	Chute de personnel	5	5	25	Maintien des échelle en tête		accès par le front de taille talutée		4	6

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation		Mesures de prévention				Bilan		
		N°	Description	Fréquence	Gravité	Niveau de risque	Mesures techniques	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel
35	Pose de tuyau par emboîtement et ajustement : - Béton ou grès - FONTE, - PVC ou PEHD en barre	35.1	Ecrasement à la présentation et à l'emboîtement du tuyau	5	3	15		Favoriser un dispositif de guidage (pied de biche, barre à mine, ...)	port du casque ou de la casquette de sécurité		3	5
		35.2	Coups avec l'outil (barre à mine...)	5	3	15			Port des EPI		3	5
36	Tirage de câble (PEHD, fibre, etc.)	36.1	Risque de "coup de fouet" en cas de coupure du PEHD après tirage	2	3	6		Deux personnes lors de la coupe du PEHD en touret			3	2
		36.2	Risque d'écrasement entre le touret et le porte-touret	2	5	10	Mise en place de flasques sur le touret	Personne autour du porte-touret en phase de tirage			3	3
37	Enrobage du tuyau, remblai et compactage	37.1	Chute des matériaux	5	2	10			port du casque ou de la casquette de sécurité		3	3
		37.2	Ecrasement par le compacteur ou entre le compacteur et les parois de la fouille ou blindage	5	4	20		Largeur de tranchée adéquate Personnel titulaire de CACES (conformes à la R372) dans le cadre d'un engin télé ou radiocommandé, Autorisation de conduite	Port de chaussures de sécurité		4	5
		37.3	Risques liés aux vibrations mécaniques	4	4	16	Emission de vibration = critère de choix dans le matériel à acquérir notamment pour les plaques et pilonneuses Utilisation dès que possible des engins radio ou télécommandé et des plaques sur pelles	Favoriser le travail en équipe (roulement au niveau du personnel)			4	4
		37.4	Nuisances sonores	5	3	15			Protection auditive (casque ou bouchons)		4	4
38	Désinfection des conduites AEP	38.1	Brûlure	3	2	6			Port de gants et de vêtements à manches longues, Port de lunettes lors de la manipulation de produits chimiques		4	2
39	Obturation de conduite par ballon	39.1	Déboîtement et projection ou explosion de l'obturateur	3	4	12	Utilisation d'un kit de gonflage avec soupape de sécurité.		sensibilisation des utilisateurs.		3	4
40	Essai des réseaux de télécommunications - Aiguillage	40.1	Choc à la réception du furet	1	4	4		Fixer le pistolet au tube avant aigüillage, Utilisation d'un dévidoir adapté Personne au niveau de la chambre pendant les essais			3	1
		40.2	Choc avec le retour du pistolet	1	4	4		Personne au niveau de la chambre pendant les essais			3	1
41	Pose d'éléments préfabriqués	41.1	Ecrasement	4	4	16		Engins de levage contrôlés semestriellement par un organisme agréé (MATEQUIP) Contrôle des matériels de levage (élingues adaptées au type de regard, ...). Personnel titulaire de CACES (conformes à la R372 ou R390), Autorisation de conduite Personne dans la zone d'évolution de l'engin	Port des EPI - sensibilisation aux gestes de guidage		4	4

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation		Mesures techniques	Mesures de prévention			Bilan			
		N°	Description	Fréquence	Gravité		Niveau de risque	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel	
42	Construction d'ouvrages en béton armé coulé en place (ferrailage, coffrage et bétonnage)	42.1	Empalement	4	4	16	For en attente crossée Console extérieur, platelage et garde corps sur échafaudage ou platelage intérieur (- 1 m / ht de coffrage) Passerelle d'accès du bord de fouille au dessus du coffrage (ouvrage enterré)				4	4	
		42.2	Blessure aux mains	4	2	8			Port de gants		4	2	
		42.3	Posture du personnel	4	3	12		Aménagement poste de travail si préfabrication			4	3	
		42.4	Risque de chute du personnel	2	5	10	Console + platelage + garde corps - platelage à 1 m au dessus du coffrage (le coffrage faisant garde corps)		causerie sécurité sur le thème		4	3	
		42.5	Nuisance sonore	4	4	16			Port protection auditive		4	4	
		42.6	Risque de projection de béton	4	2	8			Port de lunettes		4	2	
		42.7	Brûlures dues au ciment	4	2	8			Port de bottes de sécurité - Port de gants		4	2	
43	Remplacement des branchements en plomb	43.1	Risques liés à l'ingestion de plomb	3	5	15		Consignes spécifiques : Ne pas fumer (doigts à proximité de la bouche), se laver les mains	Port de gants et de vêtement à manches longues - aptitude médicale et formation encadrement opérateur		3	5	
44	Remplacement de pièces sur réseau existant	44.1	Risque lié à la pression entre les pièces du montage existant	3	5	15		Modification du montage existant si besoin pour gagner du jeu Interdiction de forcer l'écartement de pièces			3	5	
45	Pose de bordures	45.1	Risque d'inhalation des poussières de silice lors de perforation, sciage, ponçage du béton, de pierres, grès, granit, etc.	2	3	6			Port des lunettes masque		3	2	
		45.2	Risques liés aux gestes répétitifs et postures lors du talochage, lissage, ragréage	3	2	6		Favoriser le travail en équipe (roulement au niveau du personnel)			3	2	
		45.3	Risque d'écrasement à la manutention et à la pose des bordures	3	3	9	Utilisation de pinces à bordures et de massette en plastique	Sous traiter autant que faire se peut la pose des bordures et pavés	Port de gants		4	2	
		45.4	Douleurs dorsales	3	4	12		Favorisation des engins de levage			3	4	
46	Mise en œuvre manuelle d'enrobés	46.1	Nuisances sonores	2	4	8		Sous traiter autant que faire se peut la pose des enrobés	Protection auditive (casque ou bouchons)		4	2	
		46.2	Brûlures thermiques lors de l'application de revêtements routiers à chaud	2	3	6		Sous traiter autant que faire se peut la pose des enrobés	Port des E.P.I. (gants, chaussures de sécurités, vêtement de travail, etc....)		4	2	
Chantiers - Travaux spécifiques													
48	Traitement à la chaux des déblais : utilisation du godet cribleur et de la trémie à chaux	48.1	Risque liés aux poussières de chaux	2	2	4		Cabine de la pelle fermée et éloignement de la zone de travail	Utilisation de masques FFP3 et port de gants et lunettes		3	1	
		48.2	Risques électrique	2	4	8		Mise à la terre du groupe électrogène Débranchement du groupe lors d'intervention sur la trémie Habillations électriques ou sous traiter ces opérations			3	3	
		48.3	Ecrasement de doigt	2	3	6		Maintenance du matériel à l'arrêt (moteur de la pelle coupé ou hydraulique débranché)			3	2	
		48.4	Risque de heurt par le couvercle de fermeture de la trémie	2	2	4		Mettre la clavette de sécurité prévue à cet effet			3	1	
		48.5	Projection de cailloux	2	2	4		Restez à 5 mètres de la machine			3	1	
		48.6	Nuisances sonores	2	3	6			Port protection auditive		3	2	
49	Pose de conduites en encorbellement	49.1	Chute du personnel	2	5	10		Utilisation d'un échafaudage ou d'une nacelle avec opérateur			4	3	
50	Travaux dans un espace confiné	50.1	Manque d'oxygène	2	5	10	Utilisation d'un détecteur de gaz, Ventilation forcée par venturi dans les ovoïdes		Attendre quelques minute après ouverture du tampon, Moyens de communication à proximité, Interdiction de fumer			3	3
		50.2	Présence de gaz toxiques	2	5	10						3	3
		50.3	Explosion	2	5	10						3	3
51	Travaux en collecteur d'eaux usées	51.1	Risques sanitaires (hépatite, polio, tétanos etc....)	3	5	15		Mise à jour des vaccins	Port des EPI		3	5	
		51.2	Noyade	3	5	15	Utilisation de pompes	Veille en surface pour les risques d'orages			4	4	
52	Travaux à la fusée	52.1	Accrochage d'un réseau EDF, Gaz ou autres	4	5	20	Utilisation de détecteurs de réseaux	Consignes pour réductions des dommages aux ouvrages, Réalisation de sondages			4	5	

N°	Mode opératoire	Risque		Evaluation			Mesures de prévention				Bilan	
		N°	Description	Fréquence	Gravité	Niveau de risque	Mesures techniques	Mesures organisationnelles (consignes, procédures, modes opératoires, etc.)	Mesures humaines (formation, information, etc.)	Documents associés	Maîtrise	Risque résiduel
53	Tirage de branchement plomb	53.1	Rupture du câble de tirage	1	3	3		Vérification de l'état du câble			3	1
		53.2	Entraînement de réseau existant	1	3	3		Consignes pour réductions des dommages aux ouvrages			3	1
		53.3	Rupture de canalisation gaz	1	5	5	Utilisation de détecteurs de réseaux	Dégagement manuel des canalisations gaz			2	3
54	Intervention sur des matériaux en amiante ciment sans traitement de l'amiante (sous section 4)	54.1	Risques liés à l'exposition aux poussières amiante	2	5	10	Mouillage du matériaux à déposer (surfactant extramiante bleu) Aspiration à la source	Travaux réalisés par un encadrant technique mixte SS4 - Etablissement des modes opératoires	Formation sous section 4 Combinaison jetable type 5 avec kit de sous-vêtements - Bottes - Gants étanches Demi-masque P3	Annexe DU "Travaux amiante"	5	2
		54.2	Risque de malaise par fatigue prématurée liée au travail avec masque à ventilation assistée	2	2	4	Présence d'une zone de récupération	Respect des temps maximum de travail en zone suivant la température ambiante			3	1

Scatp

**EVALUATION
DES RISQUES**

AGENCE DE RICHWILLER

ANNEXE SUIVI DES EFFECTIFS POUR LA PENIBILITE

<i>Date</i>	<i>EFFECTIF TOTAL DE L'AGENCE</i>	<i>EFFECTIF CONCERNE PAR LA PENIBILITE</i>
10/09/2019	4	4
20/09/2020	5	4



EVALUATION DES RISQUES

SCATP

Travaux Publics - canalisations et VRD

Date de dernière mise à jour :

20-févr-20

Annexe DU "Travaux amiante" : Liste des processus											
N°	Processus	Outils	Mesures de prévention		Evaluation						
			Mesures techniques de réduction de l'empoussièrément	EPI adaptés	Mesures chantier test	Niveau d'empoussièrément retenu	Mesures de validation périodiques V1	Mesures de validation périodiques V2	Mesures de validation périodiques V3	Mesures de validation périodiques V4	Mesures de validation périodiques V5
Activité de rattachement : Génie Civil et terrains amiantifères (d)											
1	Intervention sur réseaux en aminate ciment en milieu extérieur par démontage, déconstruction ou découpe à l'aide d'outils manuels - SS4	Coupe tube manuel à chaîne Marteau burin Scie manuelle	Mouillage du matériaux à déposer avant et pendant la coupe (surfactant extramiante bleu) Mise en big bag spécifique et fermeture étanche immédiatement lors de la phase de retrait	Combinaison jetable type 5 avec kit de sous-vêtements - Bottes - Gants étanches Demi masques respiratoires FFP3	1 fois par an	<10					